AUTONOMIE

L’aménagement de la scolarité des enfants handicapés

Permettre à chaque enfant handicapé de bénéficier d’une scolarisation à travers un parcours adapté et continu.

BÉNÉFICIAIRE : EN SITUATION DE HANDICAP-AIDANT

LIENS UTILES

> Via Trajectoire

LE DÉPARTEMENT meuse

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55